



## les restaurants et la loi Evin dans la capitale

Rubrique : actualités - Date : mercredi 3 mai 2006

---

« Clopin, clopant ! » titre le FIGAROSCOPE qui parce qu'il s'interroge sur les restaurants qui respectent véritablement la loi Evin, a mené une « petite enquête qui montre que la cigarette est toujours un casse tête ». L'hebdo qui rappelle que la loi pose le principe de l'interdiction de fumer dans tous les locaux à usage collectif sauf dans les emplacements réservés aux fumeurs, affirme qu'en pratique dans les cafés et restaurants « c'est plutôt l'inverse » car on fume partout « sauf dans les emplacements strictement dévolus aux non fumeurs », même si depuis quelques temps « la géostratégie change tout doucement » et que « les non fumeurs ne sont plus parqués dans les zones les moins agréables ». Suit un point sur la législation européenne en la matière, et le constat qu'à Paris, le nombre des établissements qui ont demandé le label « 100% sans tabac » « est dérisoire, moins de cent, à classer parmi les militants ! » » et ce en raison de la crainte d'une baisse du chiffre d'affaire, alors que l'on sait que « Paris est la capitale préférée des touristes étrangers, dont des Américains, rompus à la prohibition ». Soulignant que ce label « peu valorisé, ni vraiment relayé par les médias » en est à ses « balbutiements », le magazine précise que l'association Droit des Non Fumeurs a été conduite à établir sa propre liste « plus large que celle des signataires de la charte ». A la suite de cet article, un tour des « tables non fumeurs » de Paris : gastronomiques, bistrot, végétariens et bio et ... « intermittents » en « apnée nicotinesque certaines heures ou certains jours ». (à consulter aussi sur [www.dnf.asso.fr](http://www.dnf.asso.fr)) A noter un encart sur le Mojito Habana, « sorte de pied de nez à la loi Evin » qui est aussi « un club cigare » avec une « réputation « fumigéneuse » (...) jusqu'au bout de la nuit ». Une hôtesse explique que si l'interdiction de fumer dans les lieux publics passe, l'établissement « se constituera en association, façon club privé ». Un encadré sur l'Alcazar, établissement à deux étages, dont le restaurant « joue bien le jeu des espaces fumeurs et non fumeurs » mais où la mezzanine « lieu de nuit » « malmène considérablement la loi Evin ». Le patron qui explique qu'il n'y a pas d'espace fumeurs et non fumeurs sur la mezzanine car « 95% des gens fument ! », estime qu'en devenant non fumeur il perdrait certains clients tout en en gagnant d'autres comme cela s'est produit dans d'autres pays. Il dit avoir expérimenté pendant six mois des soirées « destress » entièrement non fumeur le mardi soir et constate que les gens « étaient prêts à accepter la règle » mais, dit-il, « il faut préciser que ce n'était pas le samedi soir ».